

Mes potins de l'eau potable en X.V.D.

Frédéric Boutet

2 janvier 2023

Sommaire

Les mobilisations locales pour l'eau.....	1
Le message est passé.....	3
Secteur entre deux rivières.....	4
Secteur St-Privat / Puy du Bassin.....	5
Xaintrie blanche radioactive.....	5
Spéculations sur les besoins.....	6
De l'importance de passer l'eau potable en régie.....	7
Conserver les compétences communales.....	8
La problématique de l'aluminium, constat et hypothèses.....	8

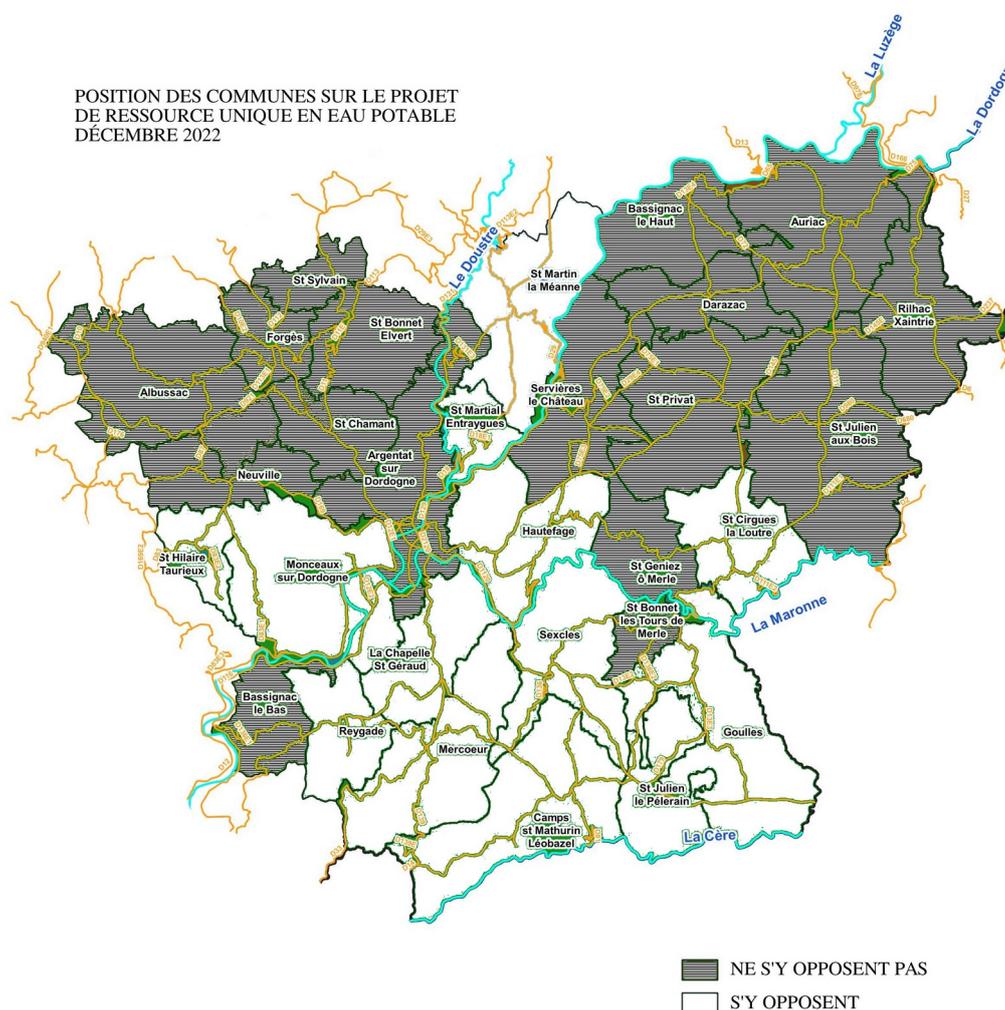
Brochure disponible sur le site « Chronologie »
<https://we.riseup.net/eau-potable-xvd/chronologie>

Je signe ce texte de ma plume seule en remerciant celles et ceux qui y ont contribué.

Les mobilisations locales pour l'eau

Xaintrie Vallée de la Dordogne (X.V.D.) est une communauté de communes de trente municipalités, pourvue de moins de douze mille habitants. La période octobre 2021 - octobre 2022 a été marquée par diverses mobilisations au sujet de l'eau potable. Le processus d'élaboration du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (S.D.A.E.P.), piloté par le bureau de X.V.D. s'est révélé être orienté par des partisans d'une ressource unique, un projet de pomper l'eau dans la Dordogne à Argentat, avec à terme fermeture de tous les captages existants.

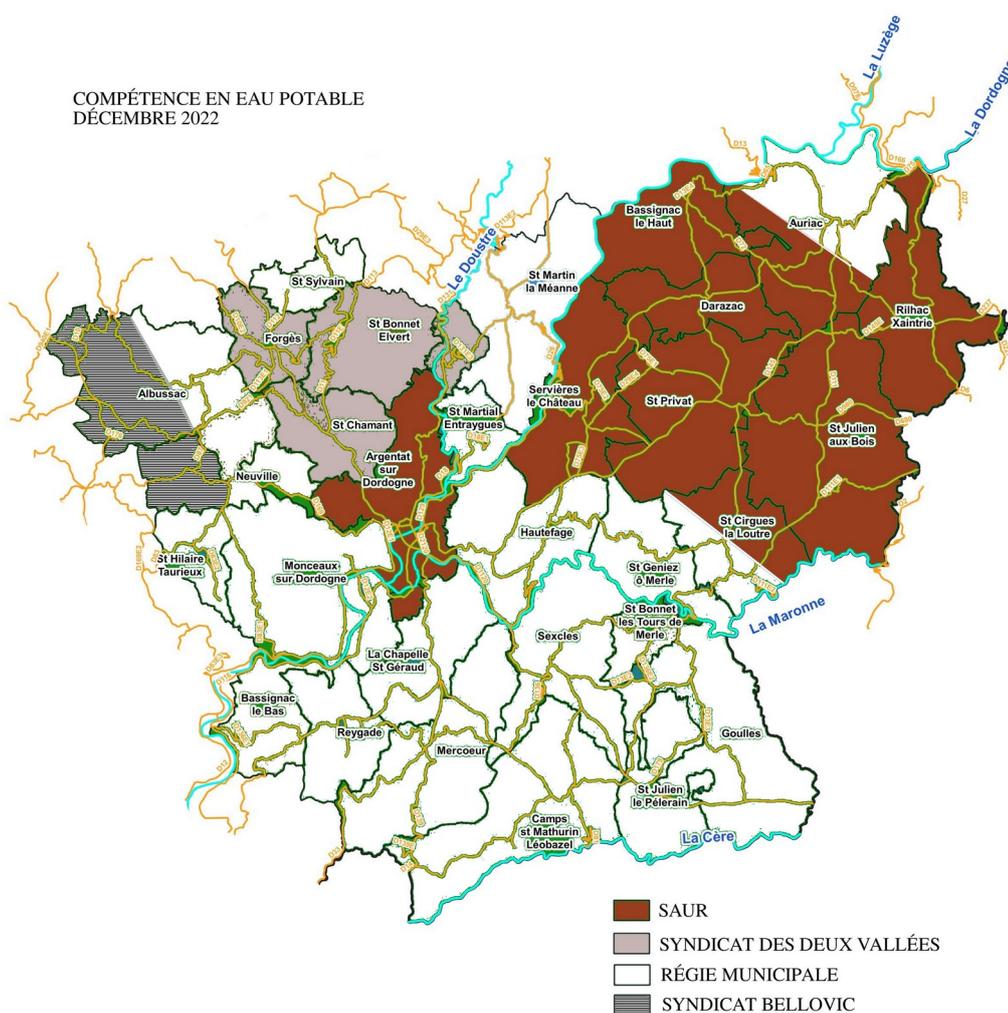
POSITION DES COMMUNES SUR LE PROJET DE RESSOURCE UNIQUE EN EAU POTABLE DÉCEMBRE 2022



Au départ, quatorze mairies se sont prononcées contre ce projet, puis ce nombre est passé à treize : Camps-Saint-Mathurin-Léobazel, Gouilles, HautePAGE, La-Chapelle-Saint-Géraud, Mercœur, Monceaux-sur-Dordogne, Reygades, Saint-Cirgues-La-Loutre, Saint-Hilaire-Taurieux, Saint-Julien-Le-Pélerin, Saint-

Martial-Entraygues, Saint-Martin-La-Méanne, et Sexcles.

En parallèle de celle des élus, une mobilisation citoyenne a eu lieu avec : une pétition, une manifestation spontanée le 9 décembre 2021 aboutissant au blocage du conseil communautaire à Albussac, une enquête citoyenne entre mai et juillet 2022¹, une réunion de restitution de l'enquête citoyenne le 21 septembre 2022 (120 participants), et enfin une énorme réunion publique du 28 septembre 2022 (plus de cinq cents personnes), en présence du Préfet Étienne Desplanques et du président du Conseil Départemental de la Corrèze, Pascal Coste.



Après cela, les treize communes dissidentes ont continué à travailler sur leur projet de conserver leurs ressources : les maires ont été reçu par le Préfet qui a réceptionné un document de synthèse sur les bilans besoins-ressources en eau potable. Il ressort de l'analyse de terrain que ces bilans à la sortie de l'été caniculaire ne sont pas en déficit, ce qui jette un doute sur la

1 Enquête citoyenne : voir <https://ecxvd.wordpress.com>

nécessité d'une nouvelle usine d'eau potable à Argentat.

Parallèlement à cela, une association citoyenne est en cours de création, spécifiquement sur le thème de l'eau, avec une assemblée générale prévue le 14 janvier 2023.

Le message est passé

Début novembre a eu lieu une réunion de la commission eau de X.V.D. Le moins que l'on puisse dire, c'est que nous avons été entendu.

Vous vous souvenez peut-être que, dès le début, j'ai pointé du doigt dans le scénario de conservation des ressources l'obligation d'acheter des unités de reminéralisation, ce qui plombait le scénario jusqu'à lui faire dire qu'il dépensait plus d'énergie que le scénario de ressource unique ! La totalité des élus et certains citoyens ne voulaient pas me suivre sur ce positionnement pour ne pas se mettre en porte-à-faux vis-à-vis du discours strictement légal de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) à savoir qu'il fallait que toutes les eaux soient conformes, avec donc un pH compris entre 6,5 et 9. C'est bien sûr impossible sans traiter en Xaintrie. J'ai quand même continué à choisir cet angle d'attaque, que j'ai développé lors de la réunion publique du 28 septembre.

À la commission eau de novembre 2022, il n'a pas été question de la ressource unique. Il a été dit que finalement, dans le scénario de conservation des ressources, chacun ferait comme il voudrait vis-à-vis du pH : ce serait traité au cas par cas. Une telle prise de position de la part du bureau de la communauté de communes ne peut pas avoir été tenu sans validation préalable par l'A.R.S. et donc la Préfecture. Comme quoi, quand la loi est contraire au bon sens, il faut le dire. La loi n'est pas un texte de droit divin qui tomberait du ciel comme au temps des curés. Nous n'aurons que ce que nous voulons avoir.

Autre chose : à cette réunion, il a été question du secteur St-Martin-La-Méanne, St-Martial-Entraygues, et St-Bazile-de-la-Roche. Finalement, dans le scénario de conservation des ressources, une étude a été relancée, conduite par le C.P.I.E., pour voir comment ces communes pourraient s'inter-connecter afin d'être autonomes. Ceci met fin à cette orientation exagérée de l'A.R.S. de vouloir fermer les captages de Freygnac au motif qu'ils seraient pollués au déséthylatrazine².

Donc, au final, alors que les études payées dans le cadre du Schéma Directeur auraient dû être rendues au 10 octobre 2022 suivant les textes adoptés, nous nous retrouvons à nouveau dans la situation où strictement aucune étude n'a été validée, pas même les diagnostics. Tout est encore officiellement à

² Voir ma contribution spécifiquement sur ce sujet dans l'enquête citoyenne

l'étude, soumis au secret des investigations.

Le moins que l'on puisse dire donc c'est que les élus en poste se sont décidés à prendre réellement en considération les alternatives à la ressource unique et à envisager des études sérieuses sur cet axe de travail.

Secteur entre deux rivières

À propos de l'interconnexion des réseaux d'eau potable des trois communes situées entre les rivières Doustre et Dordogne, elle est souhaitable pour St-Martin-La-Méanne et de St-Martial-Entraygues, respectivement la première pour sécuriser en quantité l'alimentation à l'étiage, et la deuxième pour résoudre par la dilution le problème épisodique des dépassements en Arsenic. Mais il n'est pas dit que Freygnac (le captage de St-Bazile) ne bénéficie pas de cette connexion puisqu'il a lui aussi des problèmes de pollution (voir plus loin).

Dans ce projet d'interconnexion, le château d'eau de Freygnac, dimensionné pour alimenter seulement St-Bazile, ne suffit pas en quantité. Il faut donc envisager la construction d'un autre ouvrage de stockage (bâche) à Freygnac et ce qui va avec, les unités de traitement de l'eau pour les problèmes sanitaires qui se posent localement. Le coût devra être raisonnable. C'est ce sur quoi planchent en ce moment-même le syndicat des deux vallées ainsi que le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (C.P.I.E) de la Corrèze (dont les locaux sont à Neuvic).

Le bureau de la com'com' voudrait adjoindre à ce futur réseau interconnecté le camping du Gibanel. Ceci n'est pas du goût des élus du secteur ; qui disent que la liaison avec un tuyau sous-marin posé au fond du lac du Sablier est moins compliquée qu'une descente depuis St-Martial.

Le Syndicat des Eaux des Deux Vallées a réalisé une campagne d'essais en 2020 sur les deux captages de Freygnac, un bilan qui n'avait jamais été réalisé depuis leur création dans les années 1990. L'examen de ce bilan montre des concentrations en radon à hauteur de 300 µg/l (micro-grammes par litre). Rien d'anormal à cela puisque nous sommes sur ce massif granitique. La commune de St-Martin-La-Méanne s'est dotée de système de brassage de l'eau avec aération afin de faire baisser les taux de radon. Mais pas Freygnac. Il me semble logique que le nouvel ouvrage à Freygnac devrait intégrer un tel système d'abaissement du niveau de radon. Toujours la même question : combien ça coûte et combien sommes-nous à payer les investissements ?

Il serait souhaitable que les habitants du secteur des trois communes aient connaissance des questions qui se posent.

Secteur St-Privat / Puy du Bassin

Le président du Syndicat des Eaux du Puy du Bassin (S.I.E.P.B.), Joël Beynel, maire de Darazac, reste décidé à connecter les communes du plateau de Xaintrie Blanche au réseau d'eau d'Argentat. Cependant les agriculteurs ont menacé de se déconnecter si tel était le cas. Lors de la réunion publique du 28 septembre, il a été très clairement formulé par plusieurs d'entre eux, Victor Fournet de St-Julien-aux-Bois, Michel Queille de Reygades, vice-président de la Fédération Départementale des Syndicats Exploitants Agricoles (F.D.S.E.A.) qu'ils étaient attachés à ce que les exploitations agricoles restent abonnées au réseau public de distribution de l'eau... Mais pas à n'importe quel prix. Si les exploitants agricoles se déconnectent du réseau, qui va donc payer la coûteuse connexion entre Argentat et St-Privat ? Une entente pour une étude a été votée par le syndicat en janvier 2022.

Rappelons ici que selon les hypothèses de l'ancien géologue de la mine de La Besse, Henri Pigeyre en 2021 : le « **filon de quartz correspond en son point le plus haut au Puy du Bassin. Il représente un très fort potentiel aquifère pouvant permettre des débits très importants d'eau s'il est fracturé (soit par captages ou mieux par forages). Cette zone du granite de St Julien a été lessivée justement lors de la mise en place de ce filon de quartz et présente des teneurs en uranium plus faibles que lors de sa mise en place ce qui permet d'espérer des teneurs en métaux lourds très faibles, contrairement à l'ensemble du massif granitique** ».

Jusqu'à présent aucun responsable élu du secteur n'a commandé un forage pour valider ou invalider l'hypothèse de M. Pigeyre. Tant qu'elle n'a pas été prise en compte, le malaise va rester, les tensions ne peuvent que s'accroître. Légalement, la puissance publique ne peut pas prendre de décision sans avoir examiné toutes les hypothèses. Les élus du secteur prétendent que tout a déjà été envisagé. X.V.D. a déjà dépensé plus de 700 mille euros pour l'élaboration de son Schéma Directeur. Un forage à 30 mètres coûte 6 mille euros.

Xaintrie blanche radioactive

Rappelons un fait notoire : l'A.R.S. presse Nicole Bardi, en tant que maire d'Auriac, de trouver une solution pour la pollution au radon de plusieurs des captages situés sur sa commune dont celui de la « Croix de l'arbre » qui détient un record : 1680 Becquerel / litre en radon, alors que la référence de qualité est de 100 Bq/l. À ces niveaux-là, la solution de brasser l'eau et de l'aérer ne suffirait pas vraiment, d'après ce que j'ai pu comprendre de plusieurs sources (à vérifier).

Mais il n'y a pas qu'à Auriac que ce problème existe. L'association Agir Autrement Pour la Xaintrie (A.A.P.L.X.) a obtenu de l'A.R.S. les mesures de radon sur les différentes ressources en Xaintrie blanche (de là vient la connaissance du niveau du captage de la Croix de l'arbre) : tout le secteur est problématique.

Rappelons ce qui n'est jamais dit : le bureau de la Communauté de Communes a donc fait la promotion d'une ressource unique entre autres pour résoudre le problème de pollution au radon sur le plateau du Puy du Bassin.

Je pense que tant qu'à y être d'étudier tout le système environnemental de Xaintrie pour l'eau potable, il faudrait émettre une hypothèse : et si les eaux souterraines étaient polluées par l'ancienne mine d'uranium de La Besse, sur la commune de St-Julien-aux-Bois ? Celle-ci est composée de 10 kilomètres de galeries jusqu'à 140 mètres de profondeur. Comment ne pas penser que ces galeries sont remplies d'eau ? Si les eaux souterraines y étaient connectées, elles se chargeraient en minerais uranifères : il n'y a pas seulement du radon, mais aussi de l'uranium et toute la famille de ses descendants, tous radioactifs jusqu'au Plomb 210.

L'analyse d'Henri Pigeyre ne fait pas mention de la présence de l'ancienne mine de La Besse. Tout le monde aurait intérêt à mettre un terme au débat en procédant à des tests : forage sur ce point haut du massif, examen de la quantité et de la qualité de l'eau extraite. Nous verrons bien s'il y a de l'eau, et si elle est connectée au réseau de la mine de La Besse - donc très chargée de minerais radioactifs - ou pas.

J'insiste : la puissance publique se doit, réglementairement parlant, d'effectuer un diagnostic de tous les facteurs environnementaux qui influencent la quantité et la qualité de l'eau potable du secteur. Or jusqu'à présent, l'influence de l'ancienne mine de La Besse remplie d'eau n'apparaît nulle part. Ni le mot radon, ni le mot radioactivité n'apparaissent dans le document de 88 pages Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.).

Christine Guérin dans sa contribution à l'enquête citoyenne a suggéré pour que ce soit l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (I.R.S.N.) qui dresse la carte des conséquences spécifiques de l'exploitation du minerai d'uranium en Xaintrie Blanche. Cela n'arrêterait pas les vaches de brouter ni les consommateurs de manger des produits du terroirs. Cela permettrait par contre d'étudier correctement les avenir possibles de l'eau potable dans le secteur.

Spéculations sur les besoins

Les partisans d'une nouvelle usine à Argentat mettent en avant : la vétusté grandissante de la station de traitement l'eau potable d'Argentat actuelle, une demande de la commune de Pleaux de se raccorder au niveau d'Auriac, une demande des communes de St-Bonnet-sur-Avalouze et de Laguenne-sur-Avalouze de se raccorder à ce réseau potentiel. Ces trois points méritent des investigations. En particulier il serait intéressant d'organiser une enquête citoyenne sur les communes de Pleaux, Laguenne-sur-Avalouze et St-Bonnet-Sur-Avalouze, qui pèsent sur le schéma directeur de notre inter-communalité.

De l'importance de passer l'eau potable en régie

Ce sera peut-être un des thèmes principaux de la campagne électorale de 2026 : si la loi N.O.T.Re devait être appliquée, c'est-à-dire que toutes les compétences en eau devaient être regroupées au sein d'une seule institution territoriale (X.V.D.), alors celle-ci devrait gérer en direct l'eau potable, et ne pas la déléguer à une entreprise. Pourquoi est-ce si important ?

D'abord par l'exemple, les villes de Lyon, de Paris sont passées en régie municipale. Ce ne sont pas les seules, mais elles sont emblématiques de ce que la taille et la complexité d'une structure ne freinent absolument pas la prise en charge par la fonction publique.

Des prix plus élevés en intercommunalité et en délégation				
Prix 2004 de l'eau en euro par m ³ selon l'organisation et la gestion des services dans les communes avec assainissement collectif				
	Organisation			
	Communale	Intercommunale	Mixte ¹	Ensemble
Gestion en régie	2,19	2,85	2,48	2,54
Gestion en délégation	2,93	3,44	3,25	3,28
Gestion mixte ¹	2,60	3,04	2,97	2,97
Ensemble	2,59	3,19	2,99	3,01

1. Avec une gestion ou une organisation différente pour l'eau potable et l'assainissement.

Sources : Ifen-Scees, Enquête Eau 2004 et Insee, Recensement 1999 de la population

Ensuite, la dernière grande enquête nationale sur l'eau date de 2004. Il en ressort que les tarifs étaient bien inférieurs en régie que sous délégation, en communal qu'en inter-communal.

Mais surtout, lorsque les personnes en charge de la gestion

de l'eau sont salariées d'une entreprise extérieure, elles subissent les aléas du marché mondial, les pressions financières extérieures, les procédures « corporate » avec la logique de la marque. Alors que lorsque ces personnes sont employées directement par la collectivité, elles n'ont normalement aucune de ces pressions extérieures, inutiles et nuisibles.

Conserver les compétences communales

Mais le plus simple pour l'avenir de l'eau potable serait de conserver et éventuellement de recréer les compétences communales. C'est une véritable science qui s'est constituée localement au fil des années, en lien avec les usagers qui sont donc directement sensibilisés à la préservation de la ressource. Comme cela a été noté dans l'enquête citoyenne E.C.X.V.D., au plus près des consommateurs, meilleure est la gestion.

La problématique de l'aluminium, constat et hypothèses

J'ai échangé avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne (A.E.A.G.) parce que son représentant Marc Rateau avait évoqué la présence d'aluminium dans l'eau potable lors de la réunion du 28 octobre 2021 à St-Martin-La-Méanne³. L'agence m'a expédié le rapport intitulé « *Problématique des petits captages d'AEP vis-à-vis de leur agressivité et de leur fortes teneurs en aluminium dissous dans les zones de moyenne montagne de l'ouest du massif central* », une étude financée par elle et pilotée par l'Université de Limoges, Laboratoire E2LIM (150 pages).

Elle a fait constaté au laboratoire que la teneur en aluminium dans certains captages du plateau des Millevaches dépassait la référence de qualité de 200 µg/l (étude sur un an de novembre 2014 à novembre 2015). Elle en a déduit qu'il en est de même partout ailleurs sur le massif granitique du Limousin. Ensuite, le E2LIM a monté une expérience en laboratoire pour diminuer la teneur en aluminium de quelques litres d'eau. L'A.E.A.G. a calculé qu'il serait très coûteux d'installer de telles unités de filtration à tous les captages pour que l'eau soit conforme partout. Ceci lui a permis de conclure qu'il fallait une ressource unique qui distribuerait l'eau filtrée pour tout le monde, et cela aurait justifié la différence de subvention entre le scénario 1 (conservation des ressources, peu subventionné) et le scénario 3 (ressource unique, fortement subventionné) pour les études du schéma directeur A.E.P. de X.V.D.

³ Le compte-rendu des débats de la réunion informelle du 28 octobre 2021 a été rendu public ; il est accessible sur la page projet de X.V.D. :

<https://www.xaintrie-val-dordogne.fr/schema-directeur-dalimentation-en-eau-potable>

En bref, les normes respectées à la lettre impliqueraient des équipements de filtration très coûteux qui ne seraient acceptables que dans une logique de centralisation.

J'ai répondu à l'A.E.A.G. avec ma lettre du 20 avril 2021⁴. Entre autres, je ne suis pas d'accord avec ce qu'affirme le rapport du E2LIM : « *On rappellera que l'aluminium retrouvé dans l'eau des captages est d'origine naturelle (issu des sols)* ». En effet, non seulement je n'ai pas éliminé l'hypothèse des épandages aériens par avion, mais au contraire, plus mon enquête progresse, et plus le constat de ces faits m'apparaît irréfutable. Les gens qui réfutent cette hypothèse se bornent à des considérations théoriques et ne sont pas dans l'analyse des faits constatés.

J'ai fait mesurer la concentration en aluminium de l'eau de pluie du 13 septembre 2022 ; c'était un orage de grêle, j'ai simplement pris des grêlons par terre devant chez moi et je les ai enfermés dans un bocal. La réponse est cinglante : 860 µg/l d'aluminium dans cette eau de pluie ! D'après un inspecteur de l'eau, il ne devrait pas y en avoir un seul microgramme...

Bien entendu, on pourra toujours tempérer par l'absence d'accréditation par le COmité FRançais d'ACcréditation (CO.FR.AC.) : le prélèvement serait rejeté par les pouvoirs publics parce qu'il serait toujours possible que je me sois lavé les mains avec des sels d'aluminium avant de me saisir des grêlons, pour créer de toutes pièces une réalité pour la théorie du complot dont je serai la victime inconsciente. Mais il est clair pour moi que cette mesure n'est qu'une indication, une étude systématique doit être menée, avec des méthodes de prélèvement et d'analyse certifiées, donc opposable en justice. Maintenant, ça me semble urgent.

Le rapport E2LIM dit à propos de la pollution à l'aluminium : « *Les facteurs anthropiques ont été fortement étudiés dans les années 90, car ils ont conduit à un fort dépérissement forestier ou à la mort de la vie aquatique comme en Europe du Nord ou en France dans le massif vosgien (Christophersen et al. 1990, Dambrine et al. 1998). On citera les pluies acides dues au rejets atmosphériques de l'industrie lourde (combustion des énergies fossiles).* »

À ma connaissance, à la suite des pluies acides des années 70 et 80, les centrales thermiques à flamme ont été obligées de s'équiper de filtres à particules. Depuis 40 ans donc, on entasse ces filtres usagés quelque part. Une des hypothèses émises sur les chemtrails est que ce sont ces poussières résiduelles, bon marché, qui sont répandues par des avions.

4 Lettre de F. Boutet à l'A.E.A.G. 20 avril 2021, téléchargeable sur la page Chronologie <https://we.riseup.net/eau-potable-xvd/chronologie>

Actuellement, on observe une extinction accélérée des espèces au niveau mondial. Comment ne pas imaginer que ces épandages aériens s'ils sont avérés en sont un facteur essentiel ?

Il ne s'agit pas d'y croire ou pas : il s'agit d'être capable de constater la réalité telle qu'elle est. De deux choses l'une, soit il y a des épandages d'aluminium (et autres métaux) : ce sont ces traînées qui restent dans le ciel qui forment une sorte de voile laiteux, soit il n'y en a pas. Auquel cas, comment expliquer ces phénomènes après le passage de certains avions ? Merci de ne répondre qu'après avoir observé attentivement le ciel (avec des photos ou vidéos), et tenté de faire coller la théorie de la condensation en sortie de réacteurs avec les observations que vous avez réalisées.

Pour aller plus loin, il faudrait également savoir si l'eau de pluie se mélange à l'eau potable, à quel degré l'aluminium qui tombe du ciel s'y retrouve dedans. Chaque captage aura une réponse différente du fait de la géologie locale.

Enfin, ma réponse à l'A.E.A.G. concernant l'aluminium parle aussi des vaccins. La problématique de l'aluminium dans les vaccins a récemment été révélée par des études menées par le professeur Gherardi⁵. J'ai aussi demandé à l'A.R.S. une réponse là-dessus, je l'attends toujours.

Depuis, j'ai découvert que le Ministère de la Santé avait réalisé des études sur la présence de l'aluminium dans l'eau potable. Il s'agit de la Circulaire DGS/SD7 A n° 2001-190 du 12 avril 2001 relative aux teneurs en aluminium dans les eaux destinées à la consommation humaine⁶.

On peut voir qu'en 1998 :

- sur 5191 mesures dans des captages souterrains, ils en ont trouvé 22 qui dépassaient 1 mg/l en aluminium, soit 0.4%,
- sur 2014 mesures dans des captages superficiels, ils en ont trouvé 55 qui dépassaient 1 mg/l en aluminium, soit 2.7% (7 fois plus).

Autrement dit, en partant de ces chiffres, si vous passez d'un captage souterrain à un captage superficiel couplé à système de filtration de l'aluminium qui vous ferait baisser la concentration en aluminium d'un facteur 7, vous foutez de l'argent par les fenêtres, royalement. C'est en ces termes que j'ai informé M. Pascal Coste, président du Conseil Départemental et surtout vice-président de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, de cette trouvaille, pour argumenter contre la ressource unique en Xaintrie, le 1^{er} septembre 2022. M. Gilles Guibaud du E2LIM était en copie.

5 Voir le travail de l'association E3M <https://www.vaccinssansaluminium.org>

6 <https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2001/01-18/a0181219.htm>



L'eau de Xaintrie rend gai !

Prix libre

Frédéric Boutet
Rivière 19320 Argentat-sur-Dordogne
Contact : 09 87 52 87 64